



Contre les **incidents de circulation**
les **accidents d'été**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous vous absentez ?

Faites connaître votre absence par les services de police ou de gendarmerie.
Informations et prescriptions dans votre département ou votre région de destination.
Pour partir au travail, consultez le formulaire de **laissez-passer** www.mairiedelastourbe.fr



Le formulaire est aussi en ligne sur le site service-public.fr
Rubrique : Particuliers > Justice > Vol - Vandalisme - Escroquerie > Vol,
cambrìolage

Infos municipales

Juin 2018

Commune de L'Étoile

201808-01

Mairie - PÉRIODE ESTIVALE



MAIRIE

Pendant la période estivale du 30 juin au 1^{er} septembre inclus,

l'accueil de la mairie sera fermé les samedis matin

Prochaine permanence du samedi le 8 septembre

Votre Agence Postale Communale sera fermée

du 30 juin au 17 juillet inclus

Réouverture le mercredi 18 juillet 2018

LE GROUPE LA POSTE



Service Client et Commerce

**L'organisation de ma JDR,
maintenant c'est en ligne!**

MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT
SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SUIS SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

Communauté de Communes Nièvre et Somme

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
du Val de Nièvre et Environs

Réunion publique n°3

Dernière présentation du projet
et de la démarche avant arrêt

En présence des élus et des bureaux d'études

09 juillet 2018

18h30 - 20h00

Nièvre & Somme



MESSAGE DE LA GENDARMERIE DE BERNAVILLE - APPEL A LA VIGILANCE

Les services de la brigade de gendarmerie de Bernaville nous ont alertés sur différents vols ou tentatives d'escroquerie sur le territoire de la Somme.

Les seniors ou les personnes vulnérables sont les cibles dans ces différentes affaires. Les malfaiteurs utilisent le démarchage ou peuvent se faire passer pour des gendarmes ou policiers pour gagner la confiance et effectuer du repérage.

Ils se déplacent souvent en binôme afin que l'un d'eux puisse se charger de détourner votre attention.

N'hésitez pas à signaler à la gendarmerie tous faits qui vous paraîtraient suspects.

**« IL VOUS EST DONC RAPPELÉ DE FAIRE ATTENTION A TOUT ACTE DE
DÉMARCHAGE, CECI EST UN VÉRITABLE FLEAU, MONTREZ VOUS
PRUDENTS ET VIGILANTS »**

Vous souhaitez faire des
travaux d'amélioration
dans votre logement ?



Des aides existent, renseignez-vous

(rénovation énergétique, autonomie, adaptation au handicap)

Point Renovation Info Service **ad**
03 60 12 45 00 (appel gratuit)



monprojet.anah.gouv.fr
Une aide en ligne qui change tout.

Message de la gendarmerie de Flixecourt

Rappel sur l'article 11 de l'arrêté préfectoral "bruit" de la Somme du 20 juin 2005 concernant le "bricolage et jardinage"

L'arrêté prévoit des créneaux dans la journée pour effectuer des travaux de jardinage et autre bricolage en aucun cas du tapage dû à la diffusion de musique.

Les créneaux sont les suivants:

- Du lundi au vendredi de 08 heures 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 heures 30 minutes.
- Le samedi de 09 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

Le tapage concernant la musique (le plus courant) reste interdit en tout temps à partir du moment où il occasionne une gêne.

Les tapages constatés seront verbalisés (amende à 68 euros s'agissant d'une contravention) en cas de récidive ou plainte des voisins suite tapage récurrent, il existe une infraction qualifiée délit "trouble par agression sonore". Celle-ci nous permet de saisir directement le matériel qui émet le bruit et qui occasionne la gêne (TV, Chaîne HiFi, Home cinéma...) **pour destruction.**

MAIRIE – PERMANENCES DE MR LE MAIRE

*Les permanences de Mr Le Maire
se font sur rendez-vous à prendre au secrétariat de Mairie
Tél 03.22.51.61.56*



Nous sommes très utiles mais s'il vous plaît nous préférons ne pas être tout le temps sur les trottoirs



FESTIVITES DU 13 ET 14 JUILLET



Programme du 13 juillet :

- 22h : **Retraite aux flambeaux**, rassemblement au bas de la rue des moulins bleus, distribution de lampions aux enfants,
Feu d'artifice (tiré à l'église) et **illumination de l'église** avec la participation de jeunes de la commune (Place Roger Minard),

Programme du 14 juillet :

- 7h : **Concours de pêche**, organisé par les fervents pêcheurs et financé par la commune au Petit Marais :
Inscription au café « Le Rétro »,
Tirage au sort à 7h au café « Le Rétro »,
Concours adultes puis concours enfants de 5 à 16 ans,
- 8h45 : **Rallye vélo en famille** (environ 14 km) organisé par Stell'Rando.
Rassemblement à la mairie. Départ à 9h15.
Remise de prix à l'arrivée et cadeaux pour les enfants
- 11h45 : **Dépôt de gerbe**, rassemblement des sociétés aux Monuments aux Morts,
- 12h : **Repas au stade** organisé par l'association festive (moules/ frites ou tranche de jambon grillé),
Réservation au 06 86 70 93 63
- 15h : **Au stade :**
Remise des récompenses du concours de pêche (financé par la mairie),
Vin d'honneur et distribution de friandises aux enfants (offert par la municipalité),
Jeux divers pour les enfants (avec récompenses aux participants).
- 16h30 : **Concours de pétanque** (gratuit et ouverts à tous) organisé par la Pétanque de l'Etoile et financé par la mairie (classes mobiles).

RAPPEL : les pétards et pièces d'artifice sont interdits

(arrêté municipal 13/2014 du 08 avril 2014)